

**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**

**COMITÉ DE REMISE EN VALEUR DES TERRES AGRICOLES  
LAISSÉES À L'ABANDON**

**RAPPORT  
DU COMITÉ CONSULTATIF**

**Présenté au conseil municipal des Éboulements**

**Par  
Normand Audet  
Lise Boivin  
Gilbert Massicotte  
Sonia Maurice  
Sébastien Tremblay**

**Le 2 juin 2009**

# Rapport du Comité de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon

## Entrée en matière

### 1. Une perspective générale

Dans le bien-être d'une société, l'agriculture joue un rôle essentiel, voire capital. Peu importe le plan sur lequel nous nous situons – spirituel, philosophique, environnemental, culturel ou économique –, personne n'échappe à cette réalité : sans agriculture, aucune possibilité de nourrir la population. Vue d'une autre perspective, l'agriculture traverse une crise en raison même des changements qui s'y opèrent. Pensons ici à tout ce que représentent l'industrie agricole à outrance et la mondialisation des marchés. Et pensons aussi aux agriculteurs d'hier qui, faute de relève, ou par crainte devant la nouveauté ou tout simplement par dépit devant le manque de moyens à leur disposition, laissent à l'abandon un fonds toujours cultivable. Pourtant, ce fonds peut encore servir, et ce, avec l'imagination nécessaire propre à une collectivité tournée vers l'avenir et avec la ferme volonté d'individus déterminés à faire fructifier ce qui, certes, demeure un bien particulier, mais peut devenir, plus tard, l'exemple type d'une richesse collective bien gérée et préservée pour en faire bénéficier une population fière et soucieuse de son patrimoine.

Par ailleurs, tous s'entendent pour affirmer que, ce que nous consommons dans notre alimentation, agit sur notre santé. Bon nombre de livres abordent le sujet de la prévention et du traitement du cancer par l'alimentation. Entre autres choses, les auteurs y affirment que les bleuets sauvages, les mûres, les framboises et les fraises, pour ne citer que quelques exemples, sont parmi les petits fruits qui ont une activité antioxydante par portion parmi les plus élevées et que « les petits fruits constituent une source privilégiée de polyphénols au potentiel anticancéreux : acide ellagique, anthocyanidines et proanthocyanidines<sup>1</sup> ». De leur point de vue, les pâtisseries et cuisiniers à la pointe de leur art affirmeront, eux, que, si la tendance mode est dans les petits fruits pour les desserts, elle est aussi dans la consommation des légumes qui sont essentiels à une alimentation bien équilibrée et ordonnée. Quant aux touristes, ils se préoccupent également de leur santé. Dans cette perspective, lorsqu'ils sont de passage dans une région, ils s'attendent à trouver, dans leur assiette, les productions locales et non pas celles qui viennent d'ailleurs.

Sur le plan économique, bien des efforts sont faits pour attirer les jeunes dans les régions. À preuve, un dépliant paru récemment incite ceux-ci à revenir en région. On leur propose même des *séjours exploratoires gratuits*, de l'*accompagnement à distance*, une *disponibilité d'emploi*. L'exode vers les villes ayant ses limites, dans l'avenir beaucoup préféreront faire carrière en région, ne serait-ce que pour y trouver une qualité de vie essentielle et un air ambiant considéré comme sain. Chez les jeunes, les idées ne manquent pas, même et surtout sur le plan de l'agriculture! Pensons à ceux qui, bien qu'ils exercent une profession en région, désirent mettre sur pied, en parallèle, un projet en agroforesterie à échelle humaine. Ainsi, le projet qui verrait le jour leur permettrait de gagner leur vie en tout ou en partie.

En laissant prévaloir la mentalité mondiale du *méga* au détriment de la mentalité locale du *faire de l'exceptionnel* avec ce qui est à notre portée, qu'arrivera-t-il si, aujourd'hui, personne n'agit pour contrer les méfaits d'un laisser-aller particulier et général devant une telle attitude? Quel risque, pour demain, le repli sur soi, par dépit ou par crainte, fait-il courir à une population? En conséquence, que peut offrir, aux nouveaux venus potentiels, la municipalité des

---

1. Richard BÉLIVEAU et Denis GINGRAS, *Les aliments contre le cancer*, Montréal, Éditions du Trécaré, 2005, p. 143.

Éboulements? À quels jeunes peut-elle s'adresser et avec quoi pourra-t-elle les attirer sinon qu'au moyen de terres cultivables? Dans cette optique, qu'advient-il si elle ne s'occupe pas, dès aujourd'hui, de la question de la mise en valeur des terres agricoles, et de la revalorisation de celles qui sont laissées en friche? Quelles seront les répercussions pour les générations à venir?

## 2. Les conséquences du laisser-aller à l'abandon

Sans prise de position efficace et immédiate sur la question du laisser-aller à l'abandon des terres agricoles, nous pouvons facilement supposer que les conséquences futures seront d'amères constatations :

- à court terme, se trouver devant l'appauvrissement d'une collectivité, alors que les terres cultivables pouvaient, encore en ce début de siècle, offrir une richesse autant individuelle que collective;
- à plus ou moins long terme, constater la mort de ce qui aurait pu être ressuscité à temps pour permettre à une collectivité de continuer à vivre, tout en procurant du travail aux personnes qui, dans un secteur comme l'agriculture, pouvaient le mener à bien par leurs idées originales et leurs nouvelles connaissances;
- se trouver dans l'obligation de faire venir d'ailleurs ce qui aurait pu être cultivé sur place, tout en faisant fructifier un bien individuel au bénéfice d'une collectivité;
- composer avec une population âgée qui, en ayant refusé d'agir pour ouvrir ses portes à la nouveauté tout en rajeunissant sa mentalité, aura, en même temps, joué contre elle-même et, par manque de vision structurée, limpide et efficace, aura provoqué la cessation des services utiles à une collectivité.

Ne nous leurrions pas! Notre région ne pourra échapper à ces constatations douloureuses si les élus municipaux et la collectivité, dans son ensemble, ferment les yeux sur une situation qui devient de plus en plus cruciale : en laissant leurs bonnes terres cultivables aller en friche, bon nombre de propriétaires donnent l'impression qu'ils ne se soucient même plus du bénéfice à tirer d'un fonds qui, pourtant, leur serait toujours aussi précieux et ferait l'honneur de leurs concitoyens, s'ils décidaient de modifier une mentalité de repli sur soi au profit de l'accueil et de la nouveauté.

## 3. L'agriculture, le bien de notre région

Dans notre région, l'agriculture est **le bien** à préserver. En effet, c'est le bien le plus solide qui peut être offert à des jeunes avides d'idées nouvelles et de lieux encore exploitables pour les mettre en pratique. Ce bien, il deviendra encore plus palpable, même à court terme, car non seulement il s'agit d'un patrimoine collectif à préserver, mais surtout parce que le sol même est propice à une multitude de nouvelles possibilités de culture, telles que la culture des petits fruits qui « permet de récupérer des terres laissées en friche depuis une quarantaine d'années<sup>2</sup> », les cultures alternatives et l'agrotourisme, pour ne citer que quelques exemples.

Quand on sait que des terres laissées en friche sont récupérables pour des cultures exploitables avec un sol comme le nôtre, quand on se rappelle que la Commission de la protection du territoire agricole considère qu'*une terre agricole est toujours récupérable, peu important son âge et son état*, une région comme celle des Éboulements a-t-elle les moyens

---

2. Citation de Florian ROCHEFORT du MAPAQ, donnée dans *L'Hebdo charlevoisien*, 18 septembre 2008, vol. 13, n° 31, p. 7.

d'agréer le laisser-aller en friche? A-t-elle les moyens de tourner le dos aux nouveaux genres de culture qui pourraient permettre de préserver un patrimoine collectif?

En conséquence de tout cela, sachant que l'agriculture est un bien essentiel, que ce que nous consommons agit sur notre santé, que la région offre un sol propice à des cultures considérées comme des éléments clés d'une bonne alimentation, la municipalité des Éboulements a-t-elle intérêt à refuser d'agir à temps?

#### **4. La question des terres en friche**

Manifestant un esprit d'ouverture sur la question, cherchant à obtenir de l'information sur le sujet et dans une perspective de planification stratégique, la municipalité des Éboulements demandait, au printemps 2008, qu'un comité soit formé pour se pencher sur la question des terres en friche. Défini comme le Comité de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon, ce comité se réunissait, pour la première fois, en mai 2008. Depuis lors, il a tenu dix réunions, en plus de participer à la journée de planification stratégique du 8 novembre 2008.

Son mandat consistait à informer la municipalité sur la nécessité de préserver les terres agricoles, et ce, dans le but de maintenir en place les résidents actuels et d'accueillir de nouveaux venus qui cherchent un endroit pour s'établir tout en respectant la vocation première du lieu choisi. Il devait le faire en adoptant une perspective de stimulation de l'économie locale par la mise sur pied d'entreprises à valeur ajoutée, par la création d'une place à faire aux jeunes qui désirent entreprendre des activités dans le domaine agricole et par une veille de tous les instants pour assurer une relève agricole qui fera preuve d'originalité et d'acuité dans ses choix de culture.

Le comité a vite compris que, dans une collectivité qui respecte le présent tout autant qu'elle mise sur l'avenir, il importe que chaque personne considère comme un devoir personnel de se sentir interpellée par le changement social, particulièrement en agriculture. Il s'est vite aperçu que tous doivent ressentir cet impératif d'autant plus que nous vivons dans une région où nos choix deviendront cruciaux pour l'existence d'un avenir. Et il a vite compris le rôle primordial que les autorités élues par ladite collectivité pour la représenter sont appelées à exercer; en effet, leur propre attitude sera celle qui, d'une manière ou de l'autre, déteindra sur celle de la population.

N'oublions pas que la population des Éboulements vieillit et qu'il lui faut une relève pour bâtir son avenir, tout en préservant les acquis du passé, soit la présence de nombreuses terres agricoles encore cultivables si l'on se donne la peine de voir à leur mise en valeur. L'argument *Je suis dans ma cour et je peux faire ce que je veux* ne tient plus quand il s'agit de la survie d'une municipalité, de son maintien en place et de son évolution vers le futur. Souvenons-nous que ceux qui obtiennent la considération positive de la postérité sont toujours ceux qui ont su adopter une vision d'avenir. Pourquoi? Parce que, malgré la difficulté du moment, leur courage, leur détermination et leur sens pratique se tournaient résolument vers la vie et la résurrection qui engendrent un lendemain.

#### **5. Les résultats du travail du comité**

Dans quelque temps, ce comité présentera aux élus municipaux les fruits de son travail. Peu importent les perspectives sur lesquelles il a appuyé ses activités, il en est toujours ressorti la même constatation évidente : la nécessité d'agir, rapidement et efficacement, pour éviter que le problème ne grossisse encore plus, qu'il ne devienne une tare de plus en plus énorme et, de ce fait, soit considéré, par les générations futures, comme un exemple type du manque de vision

courageuse et éclairée. L'adage populaire, *Il vaut mieux prévenir que guérir*, est toujours aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était hier et qu'il le sera demain.

À l'instar de la population qui a participé à l'atelier tenu le 8 novembre 2008, le Comité de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon est d'avis que l'année 2008-2009 doit être considérée comme l'année charnière en ce qui concerne toute prise de position relative au règlement de la question des terres en friche. Cela signifie que le comité considère que l'année 2008-2009 doit être vue comme l'année référence autour de laquelle s'articuleront les activités résultant d'une prise de position sans équivoque, activités qui, sans conteste, permettront de contrer un problème qui doit être freiné pour éviter la perte, illicite selon la loi en vigueur à ce sujet, d'un bien précieux, les terres agricoles.

Bientôt, un membre du comité communiquera avec vous pour prendre rendez-vous. Devant l'urgence de la question et en raison de l'ouverture d'esprit manifesté par la municipalité sur la question qui nous occupe ici, ce comité n'a aucun doute que, vous, élus municipaux, saurez lui faire bon accueil lorsqu'il se présentera devant vous pour vous exposer les résultats d'un travail sérieux et bien documenté.

*Lise Boivin*

Au nom de tous les membres  
du Comité de remise en valeur des  
terres agricoles laissées à l'abandon

## Comité de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon

### Présentation aux élus municipaux

Lors des ateliers de la planification stratégique de la fin de l'année 2007, les agriculteurs et les citoyens des Éboulements ont manifesté leur inquiétude devant la question des terres agricoles laissées à l'abandon. Cette situation a amené la municipalité à réagir et à créer, au cours de l'hiver 2008, le Comité de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon.

Ce comité de bénévoles, dans lequel ont travaillé Lise Boivin, Gilbert Massicotte, Sonia Maurice, André Rouleau, Catherine Tremblay, Jean-Eudes Tremblay, Sébastien Tremblay et moi-même, Normand Audet, s'est réuni à dix reprises jusqu'à maintenant. Son but était d'explorer toutes les avenues possibles pouvant guider la municipalité des Éboulements vers une politique de revitalisation des terres agricoles abandonnées.

Devant la réalité des terres agricoles laissées à l'abandon, le comité a repéré certaines conséquences négatives. Elles se définissent comme suit :

- *la disparition progressive, mais certaine, de l'agriculture;*
- *la diminution de la capacité des entreprises agricoles locales à prendre de l'expansion;*
- *une implantation plus ardue et beaucoup plus coûteuse de nouvelles entreprises qui auraient besoin d'une superficie cultivable;*
- *la diminution de ce qui fait l'attrait de la municipalité vis-à-vis d'une clientèle dont le projet de vie est la mise sur pied d'une entreprise agricole, d'une entreprise agroforestière ou d'une entreprise tournée vers l'agrotourisme.*

Si les conséquences précitées sont celles qui touchent directement le monde agricole, il y en a d'autres qui concernent aussi la population en général. Pour n'en nommer que quelques-unes, nous citerons :

- *la dévitalisation prévisible de certains secteurs de la municipalité des Éboulements;*
- *la perte des paysages exceptionnels et des larges fenêtres sur le fleuve qui font la renommée de la municipalité;*
- *la perte du caractère prospère et vivant qui révèle la santé d'une municipalité;*
- *la perte des caractéristiques propres à notre municipalité soucieuse d'attirer la clientèle touristique par la présence de ses grands espaces agricoles et par la beauté de sa nature;*
- *la perte, à plus ou moins long terme, de certaines institutions et services essentiels utiles à la vie d'une collectivité.*

Devant l'ampleur de ces répercussions, le comité est rapidement venu à la conclusion que, pour contrer cette situation, la municipalité doit accomplir certaines actions et faire certains gestes. Pour la guider dans cette démarche, les membres du comité ont retenu sept mesures faciles à mettre en œuvre. Ce sont les suivantes.

## **Sept mesures initiales**

1. Sensibiliser la population à l'importance de protéger les terres cultivables. D'ailleurs, à la journée de la planification stratégique de l'automne 2008, en faisant porter le sujet des ateliers sur le travail de notre comité, la municipalité mettait déjà en application cette première recommandation.
2. Créer un registre des terres à louer. Celui-ci serait utilisé par les propriétaires qui ne désirent pas entretenir eux-mêmes leurs terres, mais qui souhaitent les préserver. Toute personne ayant un projet visant une terre agricole pourrait avoir accès à ce registre. Par ailleurs, en permettant d'établir un contact entre les promoteurs de nouveaux projets agricoles et les propriétaires de terres cultivables, le registre faciliterait la venue de nouvelles entreprises dans notre région.
3. Faire connaître, par l'intermédiaire du site Web de la municipalité, des autres médias d'information et des partenaires de la municipalité dans le domaine agricole, les modalités d'accueil et les avantages offerts aux promoteurs de nouveaux projets d'entreprise agricole, d'entreprise agroforestière ou d'entreprise tournée vers l'agrotourisme.
4. Identifier tous les propriétaires de terres laissées à l'abandon.
5. Sensibiliser ces propriétaires aux avantages fiscaux qu'ils peuvent encore obtenir sur le plan agricole, favoriser leur ouverture aux cultures alternatives et valoriser le rôle qu'ils peuvent toujours exercer sur le plan économique, social et environnemental.
6. Recenser sur le territoire de la municipalité des Éboulements, toutes les terres considérées comme propices à la culture, lesquelles devraient faire l'objet d'une protection absolue contre le retour en friche.
7. Créer un programme d'aide à l'implantation des nouvelles entreprises agricoles. Ce programme pourrait consister en une aide sur le plan fiscal, technique ou réglementaire. Ce point mérite d'être défini plus à fond.

## **Rôle des élus municipaux**

Lors de la journée de consultation publique de novembre dernier, la population des Éboulements a fait connaître ses préoccupations et ses inquiétudes devant la question des terres laissées à l'abandon. Les craintes qu'elle a manifestées sont les mêmes que celles du comité : les conséquences du retour en friche des terres abandonnées ne seront que négatives pour l'avenir de la municipalité.

Fort de l'appui de la population, le comité demeure donc convaincu de l'importance, pour les gestionnaires de la municipalité, de prendre action dès maintenant, c'est-à-dire dès l'année 2009, afin que la génération actuelle puisse éprouver la fierté d'avoir agi à temps pour remettre, aux générations futures, un héritage comparable à celui qu'elle-même a reçu de ses ancêtres. Le comité est également d'avis que les recommandations qu'il soumet aujourd'hui aux membres du conseil de la municipalité sont essentielles et doivent être prises en considération pour mener les citoyens des Éboulements vers une prise de conscience collective.

Ne rien faire, ne serait-ce pas accepter que ce qui nous définit comme municipalité tombe dans l'oubli? Refuser d'avancer, ne serait-ce pas cautionner la disparition, lente mais certaine, du

travail de nos prédécesseurs? À l'inverse, agir dès maintenant, ne serait-ce pas plaider en faveur de la revitalisation de notre municipalité? Ne serait-ce pas aussi faire preuve d'une vision avant-gardiste et tournée vers l'avenir?

Le comité va poursuivre le travail entrepris jusqu'à maintenant afin d'approfondir les pistes de solution proposées. Si la municipalité le requiert, et dans la mesure de nos moyens, nous aimerions pouvoir assister la municipalité dans la réalisation de ces premières propositions.

*Normand Audet*

Pour le Comité de remise en valeur  
des terres agricoles laissées à l'abandon

**Bilan de l'atelier de discussion qui s'est  
déroulé lors de la journée de planification  
stratégique du 8 novembre 2008**

## **Atelier de travail dans le contexte de la**

### **« Planification stratégique des Éboulements 2008-2012 »**

#### **Mise en contexte**

Au cours de l'automne 2007, les membres du conseil de la municipalité des Éboulements ont enclenché un processus en vue d'élaborer une planification stratégique pour 2007-2012.

L'objectif était de connaître les idées sur le type de développement que la population désirait pour le futur de la municipalité des Éboulements.

À la suite de ce processus, plusieurs idées sont ressorties. Les agriculteurs et les citoyens des Éboulements ont aussi manifesté leur inquiétude par rapport aux terres laissées à l'abandon. Cette préoccupation a amené la municipalité des Éboulements à créer le Comité de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon.

Composé de huit volontaires, ce comité avait pour but d'explorer les avenues possibles, de mettre sur papier des idées pouvant guider la municipalité à adopter une politique permettant de freiner la tendance de plusieurs terres agricoles à devenir en friche. Ce groupe a tenu dix réunions et il compte déposer, au cours des prochaines semaines, le fruit de son travail sous forme de rapport final à la municipalité.

#### **Personnes composant le comité**

Normand Audet

Lise Boivin

Gilbert Massicotte

Sonia Maurice

André Rouleau

Catherine Tremblay

Jean-Eudes Tremblay

Sébastien Tremblay

#### **Définition de l'expression terres en friche**

Une terre en friche correspond à un état transitoire, celui d'une terre anciennement cultivée ou pâturée, puis abandonnée, et qui évolue naturellement vers la forêt. La formation et l'évolution d'une terre en friche comprennent trois stades :

1. l'envahissement par les grandes herbes;
2. l'embroussaillage;
3. le boisement spontané.

## **Éléments de discussion**

**Le Comité de remise en valeur des terres agricoles vient d'énumérer ses préoccupations au regard des terres agricoles laissées à l'abandon.**

**Vous sentez-vous, vous aussi, concernés par cette réalité croissante? Dans l'affirmative :**

- 1) Qu'est ce qui vous préoccupe le plus (conséquences)?**
- 2) Comment faire pour y remédier (pistes de solution)?**
- 3) Par quels moyens?**
- 4) Par quel ou quels acteurs (la municipalité, la MRC, le gouvernement provincial ou fédéral, l'UPA, etc.)?**
- 5) Échéancier (CT : court terme [de 0 à 1 an], MT : moyen terme [de 1 à 5 ans] ou LT : long terme [5 ans ou plus] – Mise en œuvre)**

### **Principaux éléments ressortant des échanges en sous-groupes**

En majorité, les participants se sentent concernés par la problématique des terres laissées à l'abandon, alors qu'une minorité se questionne quant à son existence. De façon générale, on dénote une préoccupation devant la désertion de nos des jeunes cultivateurs et une inquiétude est manifestée quant à la disponibilité des ressources alimentaires (à moyen terme). On considère qu'il est temps de redonner à la terre la valeur qui lui revient.

1) Problèmes repérés	2) Pistes de solutions	3) Moyens utilisés	4) Acteurs principaux	5) Échéancier
<p><i>Manque d'information chez la population Perte d'entreprises agricoles Perte de paysages, du patrimoine Érosion des sols, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place une <b>campagne de sensibilisation et d'information</b> pour toute la population sur l'importance de conserver les terres agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparer une <b>campagne de publicité</b> (télévision communautaire, radio, journal municipal, journal local, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>MRC</b></li> <li>➤ <b>Municipalité</b></li> <li>➤ <b>Comité</b> de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon</li> </ul>	<p>CT</p>
<p><b>Absence de données N° 1 "Offre"</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dresser une <b>vue d'ensemble</b> - Préparer un <b>répertoire des terres agricoles</b> laissées à l'abandon</li> <li>➤ Cibler celles qui se <b>qualifient</b> pour une remise en culture - Attribuer une cote? - Les « <b>offres</b> »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Rencontrer les propriétaires</b></li> <li>➤ Mettre en ligne (<b>Internet</b>) une liste disponible pour consultation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Municipalité</b></li> <li>➤ <b>Comité</b> de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon</li> </ul>	<p>CT</p>
<p><b>Absence de données N° 2 "Demande"</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dresser une <b>liste</b> de producteurs intéressés à cultiver les terres – Agriculteurs signifiant un « <b>besoin</b> »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontrer les propriétaires</li> <li>➤ Mettre <b>en lien</b> « l'offre » et la « <b>demande</b> » - Liste disponible dans <b>Internet</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Municipalité</b></li> <li>➤ <b>Comité</b> de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon</li> </ul>	<p>CT</p>

1) Problèmes repérés	2) Pistes de solutions	3) Moyens utilisés	4) Acteurs principaux	5) Échéancier
<p><b>Loi non respectée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place une <b>campagne de sensibilisation et d'information sur l'importance de « nettoyer »</b> les terres pour qu'elles ne deviennent pas en friche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appliquer la loi municipale existante à ce sujet (<b>base volontaire souhaitable!</b>)</li> <li>➤ Attribuer une somme d'argent (<b>incitation sur le plan financier</b>) pour ceux qui respectent la loi municipale</li> <li>➤ Prendre une <b>entente avec les nouveaux acheteurs</b> qui ne cultivent pas leur terre pour qu'ils comprennent les conséquences des terres en friche et qu'ils soient ouverts à la possibilité de louer leur terre (ex : valorisation par une baisse de taxes)</li> <li>➤ <b>Mobiliser les propriétaires actuels</b> qui ne respectent pas la loi et travailler avec ceux qui souhaitent aller de l'avant</li> <li>➤ <i>Faire un parc de terres à préserver par la municipalité!!!!</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Municipalité</b></li> <li>➤ <b>Comité</b> de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon</li> </ul>	<p>CT</p>

1) Problèmes repérés	2) Pistes de solutions	3) Moyens utilisés	4) Acteurs principaux	5) Échéancier
<p><b>Encourager la diversification de l'agroforesterie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Encourager la <b>transmission d'information</b> sur la remise en valeur des terres par la <b>pratique d'une agriculture innovatrice et structurante</b> (souvent à échelle humaine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser un <b>colloque, des séances de formation</b> - Nouvelles technologies et nouveaux produits (ex : culture d'asclépiade – duvet pour la fabrication de vêtements)</li> <li>➤ Implanter une <b>coopérative de développement</b> (agriculture locale, durable, biologique, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Municipalité</b></li> <li>➤ <b>Comité</b> de remise en valeur des terres agricoles laissées à l'abandon</li> </ul>	<p>MT</p>
Autres ...				
<p><b>Épandage de purin</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Inciter les agriculteurs à convenir d'un calendrier d'épandage</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place un <b>calendrier d'épandage</b> - Réglementer (<b>base volontaire souhaitable!</b>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Agriculteurs concernés (libre entente)</li> <li>➤ Municipalité</li> </ul>	<p>CT</p>